

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Saint-Laurent Blangy, le 11 décembre 2009

DEBAT PARLEMENTAIRE/COUT DES SDIS

DES PAROLES DE TROP ... !

W

Mardi 8 décembre dernier, le rapport de la MEC Sécurité Civile 2009 arrive au sein de l'hémicycle de l'Assemblée Nationale pour être débattu, le coût des SDIS y fait la Une.

D

Le SNSPP-PATS n'est pas resté en marge du débat, et dès le début de semaine, nous avons fait parvenir à l'ensemble des députés notre avis sur le sujet, lequel a déjà fait parler de lui cet été, lors de la parution des propositions de Mrs GINESTA, MARIANI et DEROSIER.

Q

Une nouvelle fois, nous dénonçons l'analyse tirée des chiffres.

I

On ne peut parler de « flambée des dépenses » sur les dix dernières années alors que RIEN n'était fait auparavant !

Z

Combien de centres de secours étaient insalubres et menaçaient de ruines au milieu des années 90 ?

S

Combien d'engins abandonnés par les GI's de 1945 étaient encore en service au milieu des années 90 ?

M

Des questions du même registre, nous pourrions en faire des pages.

M

Le financement des SDIS est un débat légitime que nous devons avoir, mais en aucun cas les sapeurs-pompiers doivent être montrés du doigt de la sorte. Les décisions budgétaires sont prises par les élus au sein des Conseils d'Administration des SDIS, les sapeurs-pompiers n'ayant pas le droit au vote.

O

Par ailleurs, l'attaque en règle sur notre temps de travail est incohérente avec l'idée de réduire les coûts. Mettre fin au système de gardes en 24 heures, et passer en 8 heures, augmenterait les budgets de plus de 35 % !

C

Le SNSPP-PATS réunira son conseil national, les 17 et 18 décembre prochain, et décidera de la suite qu'il compte donner à l'atteinte faite aux sapeurs-pompiers de France.

Le bureau exécutif